



---

## Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

# PROCÈS-VERBAL

---

Le 7 octobre 2010

10h30

Siège social, Timmins, Édifice A, Salle A

### PRÉSENCES :

Représentants-es des  
travailleurs-es :

Jean-Noël Frigo, F.E.É.S.O. – Point de service – Hearst  
Ronald Lafrenière, S.C.F.P. – É.C. Jacques-Cartier – Timmins,  
coprésidence  
Lucie Loranger, F.E.É.S.O. – É.C. Immaculée-Conception – Val Gagné  
Nouveau membre André Gauthier, S.C.F.P. – E.S.C. Sainte-Marie – New Liskeard  
Nouveau membre Richard Limoges, S.C.F.P. – É.C. Jean-Vanier – Kirkland Lake

Représentants-es du Conseil : Claude Beaulac, Point de service – New Liskeard  
Yvon Labonté, É.C. Assomption – Earleton  
Guy Catellier, Point de service – Hearst  
Mark G. Giroux, É.C. St-Charles – Timmins, coprésidence

Secrétaire-suppléante : Lynne Dénommé, Siège social – Timmins

Invitée : Réjeanne Demeules, Présidente – F.E.É.S.O. (en retard)

### ABSENCES :

Michel Desjardins, personne-ressource, Siège social – Timmins  
Natalie Joncas-Raymond, É.C. Jacques-Cartier – Kapuskasing  
Lucie Hatton, Siège social – Timmins  
Louise Veilleux, Point de service de Hearst

Nouveaux membres : Arold Fortin, A.E.F.O. – É.C. Sts-Martyrs-Canadiens – Iroquois Falls  
Julie Goulet, A.E.F.O. – É.S.C. Sainte-Marie – New Liskeard  
Diane Potvin-Carrière, F.E.E.S.O. – É.S.C. Cité des Jeunes – Kapuskasing  
Isabelle Proulx, A.E.F.O. – É.C. Pavillon Notre-Dame – Hearst

### 1. Ouverture de la réunion

Prière est récitée par Yvon Labonté avec une pensée spéciale pour les enfants de la famille à Kearns (élèves du Conseil) ainsi que pour Marcel Pilon, « lead hand » à l'École secondaire catholique Thériault.

Rencontre présidée par Mark Giroux

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

Que l'ordre du jour du soit adopté tel que présenté.

Proposée par Ronald Lafrenière

Appuyée par Jean-Noël Frigo

Adoptée

Guy explique qu'à la première rencontre de l'année, nous devons élire une coprésidence qui représente les membres non-syndiqués et de même qu'une deuxième coprésidence qui représente les membres syndiqués.

**3. Élections des coprésidences :**

Que Guy Catellier soit élu secrétaire des élections.

Proposée par Jean-Noël Frigo

Appuyée par Yvon Labonté

Adoptée

Que la période d'élections pour élire les coprésidences soit ouverte.

Proposée par Yvon Labonté

Appuyée par Claude Beaulac

Adoptée

Que Mark Giroux soit nommé à la coprésidence. M. Giroux accepte la nomination.

Proposée par Yvon Labonté

Appuyée par Claude Beaulac

Adoptée

Nomination du représentant-e des employés-es :

Que Ronald Lafrenière soit nommé à la coprésidence. R. Lafrenière accepte la nomination.

Proposée par Lucie Loranger

Appuyée par Richard Limoges

Adoptée

Période de nominations closes.

Proposée par Claude Beaulac

Appuyée par Lucie Loranger

Adoptée

**4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion :**

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 26 mai 2010, soit adopté tel que présenté.

Proposée par Yvon Labonté

Appuyée par Richard Limoges

Adoptée

**5. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2010 :**

Jean-Noël demande s'il y aura un suivi à la recommandation à l'article no 7. G. Catellier confirme que Ronald ne pouvait pas être présent à la rencontre. Cet article sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Jean-Noël demande une mise à jour par rapport aux affiches – allergies au parfum. G. Catellier indique que ceci n'a pas été fait. Il doit en discuter avec Lucie Hatton. Le comité mixte devra se pencher sur ce dossier à la prochaine rencontre.

Yvon Labonté demande une mise à jour par rapport à l'article no 10 - Inspections des lieux de travail. Guy Catellier a présenté un document aux directions – région nord. Guy enverra le document à toutes les directions et aux membres du comité. Guy a créé un document d'une page intitulé « Inspection d'une salle de classe ». Ce document est un exemple d'une inspection visuelle à faire quotidiennement par le personnel enseignant. C. Beaulac communiquera avec les directions pour les inspections à venir.

**6. Démission de trois (3) membres :** Ghislain Plante, Yves Poitras, Steve Guertin

Présentation des nouveaux membres  
Liste révisée des membres du comité mixte

G. Catellier explique que G. Plante est à la retraite et qu'Y. Poitras et S. Guertin sont maintenant adjoints à la direction. G. Catellier a reçu une lettre de Paul Taillefer remerciant ces deux membres d'avoir représenté l'A.E.F.O. au comité mixte. Suite à la révision du protocole d'entente, le nombre de membres pour représenter les syndicats s'élèvent à neuf (9), soit trois (3) représentants-représentantes de chaque syndicat. G. Catellier remet aux membres le document intitulé « Devoirs et pouvoirs des membres du comité mixte central sur la santé et sécurité au travail ».

Une discussion s'ensuit de la façon dont le travailleur désigné doit faire l'inspection de son lieu de travail. Guy et Claude donneront la formation aux nouveaux travailleurs désignés avant la fin octobre.

G. Catellier partage que certains conseils ont trouvé une façon proactive de faire les inspections. Un document est remis au personnel enseignant et ils n'ont qu'à évaluer à l'aide des crochets. Y. Labonté aime ce genre de document – format liste contrôle. G. Catellier indique que le cartable d'inspections doit être révisé. M. Giroux indique qu'il aime la coresponsabilité. G. Catellier confirme qu'en ce qui concerne la Loi, la façon de faire l'inspection n'est pas stipulée mais que dans le protocole d'entente, il est indiqué qu'une inspection annuelle doit être faite.

**7. Communiqués/Préventions :**

Septembre :	Félicitations au personnel au service de l'entretien et aux aides-enseignants-es (baisse au niveau des accidents)
Octobre :	Règlement industriel 851
Novembre :	Prévenir les chutes à l'extérieur
Décembre :	Escabeaux

Les communiqués désignés à cet effet seront envoyés à chaque mois et doivent être affichés sur le tableau.

**8. Protocole d'entente :** suivi avec le Ministère du Travail

Guy Catellier confirme que le protocole d'entente doit être signé par les présidents des syndicats. Il a reçu une confirmation de la part de Gerry Paquette, Ministère du Travail, le 9 septembre dernier. Y. Labonté suggère que tous les membres lisent le document et préparent des questions et des commentaires pour la prochaine réunion.

Réjeanne Demeules demande qu'une réunion avec les trois (3) présidences des syndicats et coprésidences du CMSST soit organisée afin de signer le protocole d'entente. G. Catellier coordonnera et confirmera la date et l'heure de cette rencontre.

**9. Rapport d'accidents au travail :** Guy Catellier

En l'absence de L. Hatton, G. Catellier remet un document aux membres qui se veut un compte rendu depuis la dernière réunion.

Soins de santé : 7

**10. Politique no 3104 - La Santé et la sécurité:**

Guy Catellier avise les personnes présentes que cette politique doit être révisée chaque année. À cause de la nouvelle politique sur la violence, la politique a dû être changée. Voir à la page 2, 4<sup>e</sup> énoncé... Un membre du personnel peut refuser si c'est dangereux. Cet énoncé sera également ajouté à la politique 3104.

Projet de Loi 168 – Violence au travail. Guy invitera Kimberley Salonen à donner au comité mixte un compte rendu du projet de Loi 168.

**Motion :**

**Que la Politique 3104 soit acceptée telle que modifiée et présentée à la direction générale tel que convenu.**

Proposée par Jean-Noël Frigo

Appuyée par Ronald Lafrenière

Adoptée

**11. Inspection des lieux de travail :** Claude Beaulac et Guy Catellier

C. Beaulac indique qu'il n'a pas commencé les inspections des lieux de travail de sa région. Il confirme que d'ici la fin octobre, toutes les inspections seront complétées. Aussi, il expliquera aux membres faisant les inspections, la différence entre un besoin en santé et sécurité et un besoin en entretien.

Guy Catellier indique qu'il a déjà commencé à faire les inspections dans sa région. Il énumère certaines lacunes qui semblent être pareilles telles que les affiches jaunes sont manquantes, le ménage du tableau d'affiche, l'entreposage et les prises de courant brisées. Il dit avoir une bonne coopération de la part des enseignants-es, des directions et du personnel.

Mark Giroux demande quelle compagnie fait les inspections des terrains de jeux. G. Catellier confirme que la compagnie Parks et aussi Paul's Construction peuvent faire des inspections et des réparations majeures pour rendre les équipements plus sécuritaires dans les terrains de jeux et dans les gymnases. Mark demande si un rapport peut être fait pour la prochaine réunion à

savoir ce qui a été réparé et ce qui reste à réparer. Une copie du document pour les directions sera envoyée à tous les membres.

## 12. **Mesures administratives : Procédures administratives**

G. Catellier demande à chaque membre de choisir deux ou trois procédures administratives et les membres en discuteront à la prochaine rencontre. Les membres peuvent préparer des recommandations, des suggestions, des changements à faire et par la suite les procédures seront approuvées par les gérants et seront distribuées à chaque lieu de travail.

## 13. **Échelle et escabeau :**

G. Catellier partage qu'un ordre a été reçu du Ministère du Travail par rapport à la formation à donner pour les échelles et escabeaux. L'an dernier, Mark Giroux a remis un document à son personnel à l'E.S.C. Thériault et a expliqué tous les points dans le but d'aviser le personnel. Suite à la formation reçue, chaque membre du personnel a signé un document stipulant avoir reçu la formation et celui-ci sera gardé dans le cartable. Une discussion s'ensuit.

## 14. Formation RCR Formation travail en hauteur Formation SIMDUT Autres formations

**Formation RCR :** Il doit y avoir, sur tous les lieux de travail, une personne qualifiée en secourisme. Une formation aura lieu dans les régions de Kirkland Lake, New Liskeard et Timmins.

**Formation en hauteur :** Les gens devront recevoir une mise à jour chaque année.

**Formation SIMDUT :** Tous les membres recevront cette formation. Une mise à jour doit être donnée chaque année. Les douze (12) conseils francophones ont retenu les services du C.F.O.R.P. afin de donner la formation en ligne. Cette formation sera disponible d'ici décembre. Les directions d'école devront s'assurer que tout leur personnel reçoit cette formation (détails à venir).

**Autres formations :** Violence au travail – à venir. C. Beulac doit organiser de la formation pour les hommes de métier qui utilisent un « Man Lift ».

## 15. **Easy-off: (ateliers)**

Guy Catellier remet un document en tant que renseignement sur les boutons « Easy Off ». Ce bouton sert à fermer le courant des équipements tels que les bancs de scie en se servant du genou. Un des problèmes qu'il a rencontré est que la connexion n'est pas compatible partout. A. Chenard et F. Germain sont à faire des recherches à savoir si ce bouton est approuvé par C.S.A. G. Catellier ajoute que lors d'une panne d'électricité, certains équipements peuvent redémarrer lorsque l'électricité revient. Jean-Noël Frigo indique que tous les équipements devraient avoir un interrupteur magnétique. G. Catellier enverra une note aux écoles secondaires, intermédiaires et aux personnes de métier pour qu'ils en prennent connaissance.

**16. Autres :**

Une discussion est tenue par rapport aux rapports d'inspection qui présentent des problèmes répétitifs. Aussi, les rapports ne sont pas toujours envoyés à Guy ou Claude.

**17. Prochaine rencontre :**

La prochaine réunion aura lieu le mardi 30 novembre 2010.

**18. Levée de la séance à 13h45**

Proposée par Claude Beulac  
Appuyée par Jean-Noël Frigo

Adoptée

02 / décembre / 2010

Date



Mark G. Giroux, coprésidence



Ron Lafrenière, coprésidence